Un point sur la Recherche historique

2011/2020

Au Congrès 2019, le 8 novembre dernier, j'ai présenté les travaux de notre association dans le cadre de la Recherche historique depuis 2013 (via un diaporama que vous trouverez sur le site internet de Basse-Normandie – Mayenne au chapitre « meldungen ») travaux guidés par l'impulsion donnée par Rémi Geslain, « Ancien » et Président de notre association jusqu'à son décès en août 2016, et plus particulièrement les travaux sur les Meldungen. Ces derniers sont aujourd'hui parvenus à leur terme et 17 000 noms (à raison de 15 colonnes d'informations par prisonnier) ont été saisis. Notre constat : il manque des prisonniers ; de ce fait, notre tache est loin d'être terminée et d'autres pistes à exploiter s'offrent à nous et plus particulièrement : a) les « cartes individuelles » (Kartei) à partir des 1 800 000 cartes archivées à Caen (environ 5 000 heures de travail...) b) les archives de la CICR à Genève, c) le fichier des Déportés/Internés-résistants (56 000 cotes), d) l'exploitation de tous les meldungen d'avril 1942 à mars 1944, ce qui parait être la piste la plus appropriée car la plus praticable. **Dans tous les cas, des moyens humains seront nécessaires.**

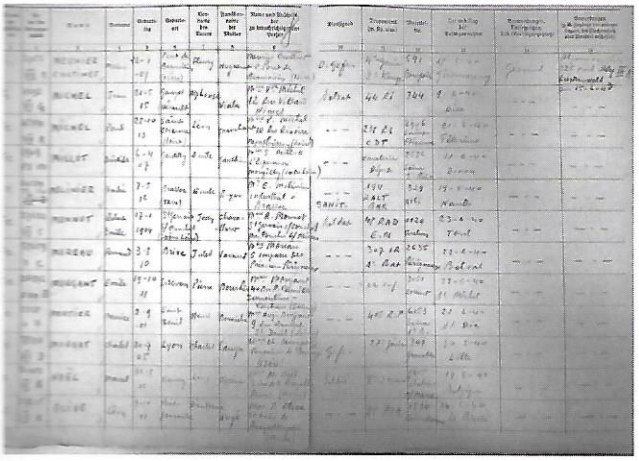

Encore merci à celles et ceux qui nous ont aidés à saisir dans notre base de données, les informations figurant dans les meldungen à partir de photographies le plus souvent difficiles à décrypter ; merci à Jean-Bernard Bourasseau (Vendée), Claudine Landes (Lot), Irène Leroy (Basse-Normandie – Mayenne), Solange Piludu, Jacqueline Terrisse (Auvergne), sans oublier Guy Vanneste (NPDC), volontaire de la première heure, qui malheureusement nous a quittés trop tôt. Enfin, un merci tout particulier à Irène Leroy et Yann Perrotte, maîtres-d'œuvre de ces travaux depuis l'origine.

Ce travail sur les Meldungen a été aussi pour nous le point de départ d'une recherche élargie :

a. **recherche quantitative** : combien de prisonniers, combien de morts (63 dans la base actuelle sur les 73 authentifiés), combien d'évasions (147 dans la base), etc.,
b. **statistiques** (pour les professionnels de l'Histoire),
c. étude plus générale comme l'organisation administrative et logistique des stalags, le comptage des prisonniers et les caractéristiques du système d'archivage,

Mais aussi, un travail systématique de vérification afin de ne transmettre que des faits, écrits, articles, chiffres, photos qui auront été authentifiés en amont, certains d'entre eux posant question quant à leur réalité historique.

Ainsi, et entre autres :

> **Herr Borck** qui aurait été le commandant du stalag 325 en 1942, n'a pas pu comparaitre au Tribunal Militaire International des « Grands Criminels de guerre » à Nuremberg et n'a donc pas pu être condamné à mort par ce dernier : en effet, il ne figure pas parmi les 24 comparutions et de facto, parmi les 12 condamnations : voir à ce propos le site officiel du Procès de Nuremberg (https://www.la-croix.com/Debats/Ce-jour-la/1er-octobre-1946-verdict-proces-Nuremberg-2016-09-30-1200793015). La lettre qu'il aurait écrite depuis sa cellule (antérieurement à la date du verdict... ?) demeure pour l'instant un grand

mystère que nous tentons d'éclaircir. À noter : les informations qui figurent sur internet à propos de Herr Borck (y compris le « Wikipedia » qui lui aussi pose question quant à son contenu...) proviennent de blogs de descendants sans référence officielle et donc authentifiée à l'Histoire en tant que telle qui n'en fait pas état. De plus, et à notre connaissance, les seuls chefs de camp cités par nos Anciens pour l'année 1942 sont l'Oberlieutenant Hoffman (avril 1942), le Rittmeister Fournier dit « Tom Mix » (juillet 1942), le Major Crone Mayer (fin septembre 1942).

Concernant le Procès de Nuremberg, le Mémorial de la Shoah à Paris a reçu en octobre 2019, une copie de l'intégralité des archives du Tribunal de Nuremberg, sous forme numérique. Ces archives (documents papier, disques de gramophones, bobines de films) sont consultables sur place. Vous pourrez plus particulièrement y entendre la déposition d'un Ancien de Rawa-Ruska, **Paul Roser**, qui y témoigna le 26 janvier 1946 (https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/crdfed/nuremberg/consult/Nuremberg/06/45e.xml/pm29011946)

> **L'appellation « le camp de la goutte d'eau »** (dont nous n'avons pas de preuve irréfutable qu'il s'agit bien là, d'une phrase prononcée par Winston Churchill car il n'y a rien dans les archives de la BBC qui pourrait le confirmer) ne concerne que le premier camp-mère (avril/décembre 1942) ; il est donc réducteur de l'appliquer au stalag 325 dans son ensemble.

> **On a coutume de dire que l'internement à Rawa-Ruska avait lieu après deux tentatives d'évasion** ; or, certains de nos Anciens, comme **Jean-Baptiste Canonici,** ont été envoyés au stalag 325 dès la première tentative. De même, dire que **la peine était de 3 mois** est une erreur : bon nombre de prisonniers y restèrent davantage : 6 mois, 9 mois voire plus comme **Georges Lavergne** (9 mois et 23 jours). La question est donc : pourquoi cette disparité de peines ?

> **Certaines photos dites « de Rawa-Ruska » sont à manier avec la plus grande précaution ; et plus particulièrement :**

Cette photo (que l'on retrouve sur internet et dans certaines publications) est selon toute vraisemblance, une photo de propagande nazie. Il est vivement recommandé de ne pas l'utiliser sauf à considérer que son usage doit prendre en compte le fait qu'il s'agit d'une photo allemande et donc susceptible d'intention de propagande.

Le fait est que nous n'avons pas (en l'état actuel de nos connaissances) de photos des camps, sous-camps de Rawa-Ruska : en revanche, on trouve sur le site de la **CICR,** 19 photos qui furent prises par la Croix Rouge lors de ses déplacements sur place en août 1942 puis en février 1943, dont au moins trois d'entre elles nous sont familières ; cela dit, nous devons avoir en tête que ces visites à caractère officiel étaient, de fait, instrumentalisées...

Notre démarche est donc et avant tout de questionner à chaque fois, les éléments dont nous disposons, de les inscrire dans leur contexte et d'être vigilants quant à leur usage.

Commando de travail « Berezowica » –
Tarnopol, 7/8 février 1943

Personnes de confiance et médecins – Lemberg, 7/8 février 1943

Unique robinet devant les casernes en construction – 16 août 1942

Également :

La recherche historique dont le principe fut validé par Jean Artoux dès 2011, puis officiellement lancée **en 2013 via le Conseil Scientifique et l'historien François Marcot** (partenaire de l'association de Bourgogne – Franche-Comté) a connu un premier tournant en 2013 avec le film de Philippe Tourancheau pour la «5» : ***Les évadés du IIIe Reich***, dans lequel le réalisateur filme **Rémi Geslain** ; puis en 2015 avec le film de **Chochana Boukhobza** qui filme pour la «3» et la chaine «Histoire», sept de nos Anciens en tant que témoins du génocide des juifs d'Ukraine et de Pologne**.

Aujourd'hui enfin, elle se poursuit avec **le travail de thèse d'Alexandre Millet** sur «la transmission de la Mémoire des prisonniers français dans les familles et les associations mémorielles jusqu'à la mise en place de politiques mémorielles à l'échelle locale et nationale»

** le dvd du film *Les évadés de Rawa-Ruska témoins de la Shoah* est vendu par l'Union Nationale ; il peut également être loué sur le site des «Films d'Ici».

Mais notre tache ne peut s'arrêter «là», car sortir de l'ombre les camps, sous-camps et kommandos de Rawa-Ruska d'avril 1942 à mars 1944, les

intégrer à la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale supposent de mettre en route d'autres réflexions, d'autres recherches, d'autres travaux y compris et surtout de la part des professionnels de l'Histoire afin d'exploiter d'autres problématiques et plus particulièrement l'exploitation des archives tant françaises (SDPG) qu'allemandes.

Il convient donc de nous fixer des enjeux ambitieux mais aussi d'en être les acteurs : en effet, les descendants que nous sommes peuvent accompagner cette Recherche et chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice : le «collectif» mis en place par l'association de Basse-Normandie – Mayenne en 2013 doit ainsi pouvoir s'élargir à toutes les bonnes volontés y compris de façon ponctuelle, car comme le disait Rémi Geslain : **«pour donner tout son sens à la transmission de la Mémoire, celle-ci se doit de passer par la connaissance de l'histoire».**

Martine Reymond-Vaudry